

## Tricherie

# «Il faut un système d'alerte contre les matches truqués»

**Le directeur de la Loterie Romande a plaidé à Kuala Lumpur pour une surveillance plus efficace. Interview**

Philippe Maspoli

Quarante pays d'Asie et du Moyen-Orient, 200 participants. La Fédération internationale de football (FIFA) et Interpol ont organisé une réunion les 20 et 21 février à Kuala Lumpur, capitale de la Malaisie, pour réfléchir aux mesures à mettre en œuvre contre les paris sportifs truqués. Président depuis septembre 2012 de l'Association mondiale des loteries, qui regroupe 150 institutions nationales de 82 pays, le patron de la Loterie Romande, Jean-Luc Moner-Banet, s'y est exprimé. Il a demandé un contrôle accru des opérateurs légaux et une lutte renforcée contre les jeux illégaux, sur internet notamment. Le point alors qu'Europol, le pendant européen d'Interpol, a démantelé un réseau responsable du tramage de 380 matches de foot, dont une quarantaine en Suisse.

**En septembre, vous affirmiez craindre le pire. A-t-on touché le fond avec l'affaire révélée en février par Europol?**

Il est difficile de dire si on a atteint le pire que je craignais. L'affaire révélée par Europol est inégalée par son ampleur. Elle se distingue par des ramifications dans le monde entier. Ce qui est inattendu, c'est que la tricherie touche des matches de toute première catégorie, alors que l'on se situait plutôt en seconde zone auparavant. Désormais, des rencontres de Champions League ou même de sélection pour les Championnats du monde sont concernées.

**A Kuala Lumpur, quelles solutions avez-vous prônées?** Notre rôle est de plaider pour une régulation accrue. Nous avons demandé aux participants, responsables sportifs et policiers, d'intervenir auprès de leurs gouvernements. D'un côté, il est nécessaire de renforcer le contrôle des opérateurs légaux que je représente. De



Le patron de la Loterie Romande, Jean-Luc Moner-Banet, s'est rendu en Malaisie pour participer à la lutte contre la tricherie dans les paris sportifs. PHILIPPE MAEDER - A

l'autre, il faut lutter contre le jeu illégal, notamment sur internet.

**Des mesures concrètes ont-elles été décidées?**

Le but de la réunion n'était pas d'entrer d'ores et déjà dans les détails. Le problème des matches truqués ne sera pas résolu en une année car c'est devenu une activité criminelle comme une autre, le trafic de drogue, par exemple. Il faut mettre en œuvre un arsenal juridique au niveau mondial. Nous devons sensibiliser les gouvernements, les fédérations sportives et les organes policiers pour leur faire comprendre qu'ils sont les acteurs de cette lutte.

**Quelle serait pour vous la mesure prioritaire?**

Il faut que les opérateurs de paris, dont nous faisons partie, mettent en place des systèmes d'alerte. Si un organisme de paris repère quelque chose de bizarre, si son système informatique décelé une anomalie, par exemple quand le montant total des mises sur un match passe d'une somme habituelle de 50 000 francs à 250 000 ou 500 000 francs, il devrait avoir l'obligation de le signaler aux fédérations sportives concernées. La police doit ensuite prendre le relais. Un tel système de surveillance des paris existe à

l'échelle européenne, il faut l'étendre au niveau mondial.

**La prise de conscience existe-t-elle, notamment en Asie?**

Il faut intégrer les grands opérateurs asiatiques dans le système d'alerte. Cette région est prioritaire, car c'est une des zones principales d'où partent les paris sportifs truqués. Ils trouvent leur origine en grande partie dans les mafias asiatiques, mais pas uniquement. Il y a bien une prise de conscience du problème. Il faut comprendre que l'existence de certains sports est en jeu: si les parties sont truquées, les spectateurs ne viendront plus.

## Le pari sportif légal rapporte peu

● Les paris sportifs proposés par la Loterie Romande (TOTOGOAL, Sporttip) ne représentent qu'une faible partie des activités de l'institution: ils rapportent 4 millions de francs, soit 2% du bénéfice d'environ 200 millions. «Il faudrait diminuer le jeu illégal pour augmenter notre activité, relève Jean-Luc Moner-Banet. Nous sommes homologués et surveillés, ce qui fait de nous

une barrière contre la tricherie», ajoute le directeur de la Loterie Romande.

Mais le jeu illégal, en Suisse, c'est quoi? «Les seules entités autorisées pour les paris sportifs sont la Loterie Romande et Swisssos en Suisse alémanique et au Tessin», rappelle Pascal Philipona, directeur adjoint de la Commission des loteries et des paris. Or, sur internet, l'offre en possibilités de parier est

énorme. On parle de 25 000 sites de jeux d'argent dans le monde. Certains opérateurs, comme Bwin, sont bien connus des Suisses, qui ont le droit d'y jouer: «Il est difficile de faire comprendre au commun des mortels que l'offre est illégale, mais qu'on peut y jouer légalement», admet Pascal Philipona. La loi devrait évoluer. Un groupe de travail est à pied d'œuvre.

## Au Bois-Mermet, on était mieux lotis en 1905

**Une commission fédérale épingle l'établissement pénitentiaire lausannois, construit il y a un siècle, pour ses conditions de détention «inadmissibles». Béatrice Métraux réagit**

Surpopulation, problèmes sanitaires et d'hygiène, sorties insuffisantes... A entendre la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT), les conditions d'existence entre les murs de la prison du Bois-Mermet, à Lausanne, sont «inadmissibles». Son rapport, rédigé après une visite réalisée l'été dernier, détaille les manques et recommande des réformes urgentes. Consciente de la situation, Béatrice Métraux, cheffe du Département de l'intérieur, a indiqué ne pas pouvoir remédier immédiatement à tous les problèmes dénoncés.

La tension est perceptible au Bois-Mermet. Il y a un mois, deux détenus tentaient de se suicider en provoquant un incendie. En septembre dernier, une vingtaine d'entre eux refusaient de réintégrer leurs cellules. Ils protestaient contre leurs conditions de détention.

Si la situation des prisons vaudoises surpeuplées est connue, les termes du rapport de la CNPT enfoncent le clou. Celle-ci recommande au Canton d'en revenir aux normes qu'on appliquait au Bois-Mermet... en 1905. C'est à cette date que l'établissement pénitentiaire a été construit. Et à l'époque on y comptait un détenu par cellule de 9 mètres carrés.

Aujourd'hui, la réalité est tout autre. Lors de la visite de la CNPT, début juillet, la prison logeait 168 détenus, dont 35 en exécution de peine. Soit près du double des effectifs prévus à l'origine. La commission a pu constater que deux, voire trois détenus étaient logés dans une même cellule, parfois grâce à un matelas déposé sur le sol. Cette situation contrevient aux normes fédérales en la matière. Des

problèmes sanitaires sont en outre pointés du doigt avec certaines cellules développant des moisissures, faute d'une aération suffisante.

De cette promiscuité découlent des tensions entre détenus. Parfois banalement, lorsqu'ils doivent se pincer le nez alors que la chaleur estivale transforme ce bâtiment mal isolé en étuve. Les trois douches hebdomadaires ne suffisent pas, estime la commission. Et les prisonniers ne peuvent que rarement prendre l'air, puisqu'ils passent vingt-trois heures par jour dans leurs cellules, quand ce n'est pas plus. De fait, les conditions de détention sont mises en relation directe avec la consommation «élevée» de produits psychotropes par les détenus.

Le tableau n'est pas totalement noir puisque la commission reconnaît à l'établissement des points positifs, comme l'existence d'un système de partage du travail, la propreté des locaux ou encore une palette «originale» d'activités récréatives. Une preuve de «bonne volonté» de la direction et du personnel du Bois-Mermet.

Face à la critique, la cheffe du Département de l'intérieur a réagi par écrit au rapport de la CNPT, rappelant que les possibilités d'améliorations étaient restreintes, pour des raisons sécuritaires notamment. «Dès ce printemps, 160 nouvelles places vont voir le jour», précisait Béatrice Métraux, hier au téléphone. La ministre vaudoise dit ainsi avoir pleinement pris conscience des conditions carcérales. «Mais il y a des députés qui souhaiteraient qu'on mette encore davantage de détenus par cellule», s'inquiète-t-elle.

Béatrice Métraux dit être en train de figurer sa planification pénitentiaire pour les prochaines années. Sommée par la CNPT d'agir avant l'horizon 2022, la ministre réagit sur la situation du Bois-Mermet: «On ne peut pas agrandir ce bâtiment et son déplacement n'est aujourd'hui plus un tabou.»

Alain Détraux



A Lausanne, la prison du Bois-Mermet est surpeuplée. Pour la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, son déménagement «n'est plus un tabou». JEAN-BERNARD SIEBER

PUBLICITÉ

## Abonnez-vous!



0842 824 124  
Lu-ve 7h30-12h/13h30-17h

www.24heures.ch  
Retrouvez toutes nos offres d'abonnement

## Des bûcherons au chevet d'une chouette blessée

**Les forestiers de Bex ont relâché lundi un rapace touché à une aile il y a un mois, lors de l'abattage d'un arbre. Soigné par la SPA, l'oiseau a repris son envol**

Ils en avaient presque la larme à l'œil. Les forestiers de Bex ont relâché lundi soir au Bouillet la chouette hulotte qu'ils avaient recueillie au même endroit le 23 janvier dernier.

«Elle se trouvait sur la branche de l'arbre que nous avons abattu dans le cadre d'une coupe de protection, précise Hervé Zuchuat, contremaître. C'est la première fois que nous avons été confrontés à un tel cas. Blessée à une aile, elle ne pouvait plus voler.»



Le forestier Hervé Zuchuat s'appête à relâcher la chouette. C. DERVEY

Le rapace a été soigné au refuge Sainte-Catherine de la SVPA, au Chalet-à-Gobet. «Il avait un hématome à l'aile, explique Michel

Geiser, responsable du refuge. C'est pourquoi nous l'avons mis trois semaines en cage - pour ménager son aile - et une en volière.

Au début, nous avons dû le forcer à se nourrir.»

L'événement n'est toutefois pas exceptionnel, à entendre Lionel Maumary, biologiste et auteur de l'ouvrage *Les oiseaux de Suisse*: «La chouette hulotte est le rapace nocturne le plus répandu du pays. Si elle est souvent victime de la circulation automobile, il est plus rare qu'elle se fasse blesser par un arbre.»

Le spécialiste relève en outre que les forestiers bellerins ont clairement sauvé l'oiseau. Car, au sol, incapable de voler, il aurait été une proie facile pour les chats, les chiens ou les renards. Bien guérie, et sous la surveillance du municipal Pierre-Yves Rapaz et du garde forestier Jean-François Rochat, la chouette a pris un bel envol à l'endroit où elle avait été trouvée. **C.B.**